

« MOBILISER ET ASSOCIER LES JEUNES EN AMONT ET PENDANT LA COP21 »

RAPPORT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

JUILLET 2015

Rapporteuses :

Madame Justine COLLART,
Madame Astrid EMILIEN,
Membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)



« Les générations présentes ont la responsabilité de léguer aux générations futures une Terre qui ne soit pas un jour irréversiblement endommagée par l'activité humaine. Chaque génération, recevant temporairement la Terre en héritage, veillera à utiliser raisonnablement les ressources naturelles et à faire en sorte que la vie ne soit pas compromise par des modifications nocives des écosystèmes et que le progrès scientifique et technique dans tous les domaines ne nuise pas à la vie sur Terre »

Article 4 « *Préservation de la vie sur terre* » de la Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures, Unesco, 1997.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement et sincèrement, pour commencer, les deux animateurs du Conseil Parisien de la Jeunesse, **Madame Marie CHEVALIER** et **Monsieur Cédric ÉLISABETH**, pour la manière dont ils ont su et pu encadrer efficacement l'organisation de ce rapport qui n'aurait pas vu le jour sans eux. Nous les remercions également pour la disponibilité et l'attention qu'ils ont manifestées à notre égard, de la conception à la rédaction, en dépit du cadre temporel contraint dont nous disposions à cet effet.

Nous remercions ensuite chaleureusement **Madame Astrid BARTHELEMY** (REFEDD), **Madame Coralie HACHE** (Alternatiba), **Madame Anne PRIEUR** (DASCO), **Monsieur Valentin BOURGEOIS** (Coopérative Solidarité Étudiante), **Monsieur Hugo GARROS** (Radio Campus Paris), **Monsieur Bastien CORNAY** (WARN), **Monsieur Nicolas de LABRUSSE** (DGRI), **Mme Astrid GRAINDORGE** (DICOM), **Monsieur Yann FRANCOISE** (Agence de l'Écologie Urbaine à la DEVE), **Monsieur Emmanuel DOLLFUS** (Agence Française de Développement), **Monsieur Stéphane DELANOË** (Secrétariat Général de la Ville de Paris) et **Monsieur Nicolas FREI** (Conseil Régional des Jeunes) pour avoir répondu positivement à nos invitations et avoir participé aux séances d'auditions, indispensables à la substance de ce rapport.

Nous les remercions également pour la diversité de leurs contributions et la richesse de leurs interventions respectives, qui nous ont permis d'élaborer nos propositions.

« Dis-moi et j'oublierais. Montre-moi et je m'en souviendrai peut-être. Fais-moi participer et je comprendrai » -

CONFUCIUS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5.
LES PISTES DE RÉFLEXION.....	6.
1er VOLET : COMMUNICATION	8.
2ème VOLET : CONCERTATION	11.
3ème VOLET : MOBILISATION ACTIVE	12.
CONCLUSION	15.
ANNEXE 1	16.
ANNEXE 2.....	18.

INTRODUCTION : L'ENJEU CLIMATIQUE ET LES JEUNES

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 se déroulera la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), appelée COP21, CMP11 ou Paris 2015. La France est chargée d'accueillir et de présider cet événement.

L'objectif est clair : les États parties doivent conclure un accord international sur le climat, universel et contraignant dans les termes comme dans les faits, afin de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Il s'agit de répondre à une urgence climatique qui, à défaut d'action efficace contre le dérèglement, mettrait en péril la biosphère et subséquemment le devenir des générations futures dont les jeunes membres du Conseil Parisien de la Jeunesse font partie.

Le présent rapport, traitant de la sensibilisation, de la mobilisation et de l'association des jeunes en amont et pendant la COP21, s'ouvrira sur deux points primordiaux qu'il s'agira de souligner avant de répondre à la question posée : d'une part, la responsabilité des détenteurs du pouvoir décisionnel vis-à-vis des générations futures, et d'autre part, l'importance majeure que revêt l'enjeu climatique pour les jeunes.

Premièrement, tout comme le philosophe **Hans JONAS**, nous pensons qu'il existe un principe de responsabilité des acteurs humains présents portant sur la planète, l'environnement naturel mais également les situations économiques, sociales et internationales qu'ils lègueront à leurs descendants. L'humanité à venir a le droit à des conditions de vie décentes et non dégradées par les générations qui l'ont précédée, et entend faire valoir ce droit dès à présent. La terre étant un bien commun, il convient de prendre toutes les mesures visant à conserver son équilibre, notamment eu égard à l'urgence climatique et au dérèglement qui est d'ores et déjà à l'œuvre. C'est pourquoi il faut agir, et vite.

Deuxièmement, nous soulignons que la jeune génération est la plus menacée par les effets du dérèglement climatique provoqué par l'activité humaine actuelle. Il est donc impératif que celle-ci soit associée à la mobilisation aspirant à lutter contre le réchauffement climatique. Il convient de rappeler à cet égard que les jeunes nourrissent de sérieux et importants espoirs autour de cette Conférence et attendent résolument des engagements effectifs, contraignants et à la hauteur des enjeux, dictés avant tout par la suprématie de l'intérêt climatique.

La jeunesse, du fait des aspirations suscitées par la COP21, ne saurait, une fois de plus, se contenter d'avancées insuffisantes ou de paralysies liées à des problématiques extra-climatiques. Elle veille avec vigilance à ce que l'action suive la parole et ce dans l'intérêt général.

Bien qu'elle ne soit pas formellement et officiellement conviée aux négociations, du fait de son absence de compétence juridique pour négocier et conclure tout accord, la jeunesse ne manquera pas de se mobiliser autour de l'événement pour participer, à sa façon, à la prise de décision et montrer l'importance fondamentale qu'elle attache au climat et plus largement à la préservation de la planète.

Par conséquent, nous nous réjouissons de porter les propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse, instance de consultation, de participation et de représentation des jeunes de la Ville de Paris et remercions Madame la Maire, **Anne HIDALGO**, de l'opportunité qu'elle nous offre afin de permettre la sensibilisation et la mobilisation des jeunes en coopération et en partenariat avec la collectivité publique.

Astrid ÉMILIE et **Justine COLLART**
Membres du Conseil Parisien de la Jeunesse.

LES PISTES DE RÉFLEXION : la lettre de saisine, fondement de la compétence du CPJ pour émettre le présent rapport et la rencontre avec Madame Célia BLAUDEL, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Eau, de la Politique des canaux, « Plan climat énergie territorial ».

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été saisis par la Maire de Paris afin de formuler des propositions dans le cadre de cette conférence internationale sur le climat, dans les termes suivants : « *Je souhaite que les jeunes Parisiens soient associés et participent à l'ensemble des événements qui rythment la vie de notre capitale. Paris accueillera notamment en décembre 2015 la Conférence Paris Climat 2015. Vous pourrez formuler des propositions afin d'être associés de manière étroite à cette conférence* ».

Dans un second temps, une rencontre avec **Madame Célia BLAUDEL**, adjointe à la Maire de Paris chargée des questions environnementales, s'est tenue le mercredi 13 mai 2015 et a permis de préciser le cadre de la saisine. À cette occasion, Madame BLAUDEL a pu présenter précisément le rôle qu'entendent jouer Paris et les autres collectivités, les actions déjà entreprises et à venir, et les enjeux environnementaux posés dans le cadre de la COP 21.

Nous tenions dans un premier temps à soulever l'ambiguïté des termes de ladite saisine : le Conseil Parisien de la Jeunesse, en tant qu'instance de démocratie participative censée permettre aux jeunes Parisiens d'être associés à la définition et la mise en œuvre des politiques de la Ville, n'a pas compétence légale ou réglementaire pour être associé de manière formelle à la Conférence. Cette dernière concerne en effet les États parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit donc d'une convention internationale intéressant des sujets sur lesquels ni la collectivité ni le Conseil Parisien de la Jeunesse ne sont habilités à intervenir directement.

Comment donc participer à la COP21 sans y participer ?

Nous soulignons, à cet égard, l'importance d'envisager également un « *après* » COP21 car il serait, selon nous, dommage de limiter le travail de sensibilisation et de mobilisation à un événement unique que dépasse l'ampleur de l'enjeu climatique. S'il est incontestablement pertinent d'entreprendre un tel travail en 2015 tandis que le climat devient une grande cause nationale, il n'en demeure pas moins que la COP21 ne constitue pas l'aboutissement de la mobilisation des jeunes mais une étape parmi d'autres dans le cadre d'un long cheminement, qui ne sera parachevé que lorsque les objectifs assignés seront véritablement et durablement remplis – à savoir, la transformation de nos sociétés et de nos modes de production et de consommation visant à baisser considérablement les émissions de gaz à effet de serre, afin de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

La problématique structurant le présent rapport

Au vu de l'impasse qui consisterait à imaginer les moyens de permettre aux jeunes de participer directement à la COP21, nous avons tenté d'imaginer des formes différentes et parallèles de mobilisation. La question peut être formulée ainsi : quelles préconisations et propositions concrètes afin de sensibiliser, mobiliser et associer les jeunes autour de la Conférence Paris Climat 2015 ?

Cette perspective nous a conduit à identifier les interstices et les brèches ouvertes qu'il convient d'exploiter afin de donner une visibilité à la mobilisation des jeunes et une part d'influence sur le déroulement de la Conférence et son issue, à défaut d'une participation pleine et entière.

Afin de répondre à cette problématique, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont dégagé trois axes structurants, formant une gradation dans l'échelle de la mobilisation : **la communication, la concertation, la mobilisation et l'action des jeunes.**

Il nous a paru pertinent tout d'abord de procéder à des propositions orientées sur *la communication* de la COP21 envers les jeunes afin de les sensibiliser (I) qui déboucheront ensuite sur celles relatives aux formes de *concertation* dans l'objectif de recueillir les attentes induites par les campagnes de sensibilisation (II). Ce deuxième axe débouchera ensuite sur des propositions ciblées autour de *la mobilisation et l'action des jeunes* (III).

A cet effet, un travail d'inventaire et de recueil d'informations auprès de personnes ressources a été réalisé. Nous avons en effet mené, les 1^{er}, 2 et 15 juillet 2015, des auditions d'experts, afin de collecter des informations relatives à l'organisation et au déroulement de la Conférence Paris Climat, d'identifier les actions déjà existantes avec pour objectif de déterminer quelles formes complémentaires de mobilisation le Conseil Parisien de la Jeunesse serait susceptible de proposer.

LES AUDITIONS D'EXPERTS

1^{er} juillet 2015 :

- **Madame Astrid BARTHELEMY**, organisatrice de la **COY11** (<http://coy11.org/fr/>), Déléguée générale du REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, <http://refedd.org/>)
- **Monsieur Bastien CORNAY**, membre du **WARN** (We Are Ready Now, <http://wearereadynow.net/>, mouvement jeune alternatif)

2 juillet 2015 :

- **Madame Anne PRIEUR**, bureau des ressources éducatives périscolaires et humaines de la **Direction des Affaires Scolaires** de la Ville de Paris (DASCO)
- **Monsieur Nicolas de LABRUSSE**, **Direction Générale aux Relations Internationales** de la Ville de Paris (DGRI)
- **Monsieur Emmanuel DOLLFUS**, Chargé de communication externe et des événements de l'**Agence Française de Développement** (AFD)
- **Monsieur Stéphane DELANOË**, **Secrétariat Général** de la Ville de Paris - Mission Paris 2015
- **Monsieur Valentin BOURGEOIS**, rapporteur d'**Etudiant de Paris – le Conseil** et représentant de la coopérative **Solidarité étudiante** (<http://www.solidariteetudiante.fr/>)
- **Monsieur Hugo GARROS**, **Radio Campus Paris** (<http://www.radiocampusparis.org/>), membre d'**Etudiant de Paris -le Conseil** (EDPLC)
- **Madame Coralie HACHE**, représentante **Alternatiba** (<https://alternatiba.eu/paris/>)

15 juillet 2015 :

- **Madame Astrid GRAINDORGE**, Responsable du département information dans la ville à la **Direction de la Communication** de la Ville de Paris (DICOM).

1^{ER} VOLET : LA COMMUNICATION

Au fur et à mesure des auditions d'experts de la collectivité et de l'État, nous avons constaté avec satisfaction que les autorités publiques étaient particulièrement investies dans la résolution des problématiques climatiques et environnementales et avaient d'ores et déjà engagé un certain nombre de politiques publiques visant à agir concrètement. Nous pensons notamment au Plan Climat (plan de lutte contre les gaz à effet de serre) voté dès 2007 par le Conseil de Paris. Nous prenons acte du fait que l'engagement de la ville de Paris en matière climatique est ancré sur le long terme et repose sur un travail de longue date et d'avant-garde tout à fait approprié et pertinent.

L'éclairage que nous, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, pourrions apporter à ce stade, réside moins dans des propositions et suggestions de mesures proprement techniques que dans l'idée d'insister sur la communication à propos des structures, politiques et travaux qui existent déjà. Nous profitons de l'occasion pour souligner l'impérieuse nécessité d'une communication fluide, adaptée et transparente de l'action de l'administration en général, et de la Ville de Paris en matière environnementale en particulier eu égard à la thématique de la saisine. Il nous paraît important de rappeler que l'administration, œuvrant dans et pour l'intérêt général, se doit de veiller constamment

et scrupuleusement à sa transparence juridique et technique, et par extension à la pleine accessibilité et intelligibilité de son action et des services rendus aux administrés. Les services publics étant avant tout des services au public, il semble évident que ce dernier dispose de l'information de l'existence desdits services afin d'en bénéficier pleinement et d'exploiter au maximum toutes les potentialités d'une administration efficace et menant une politique pertinente.

Nous précisons à cet égard qu'il ne s'agit bien évidemment pas de « marketiser » l'action municipale en associant chaque mesure à une publicité au sens communément admis de réclame ou de slogan, mais qu'il importe en revanche d'assurer une publicité dans son sens étymologique, à savoir conformément au caractère de ce qui est « public », qui concerne tout le monde. Cet objectif auquel les jeunes parisiens sont particulièrement attachés, est sous-tendu et fondé par les droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui précise respectivement à l'article 15 que « la Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration ».

Au terme d'un travail de consultations, de discussions et d'échanges approfondis à la fois au sein du Conseil Parisien de la jeunesse mais également dans un cadre plus informel avec de jeunes Parisiens, nous avons pu constater non pas un désintérêt ou une indifférence globale des jeunes vis-à-vis de la vie municipale et plus particulièrement de l'organisation de la COP21, mais une méconnaissance voire une ignorance dudit événement, et plus généralement de l'ampleur de l'enjeu climatique et de l'urgente nécessité de prendre des mesures le cas échéant contraignantes et de changer notre mode de vie et nos comportements. C'est pourquoi nous faisons part, à l'occasion du présent rapport, de ce phénomène auquel il nous paraît impératif de remédier. Il incombe en effet à la collectivité de permettre la diffusion de l'information et de démocratiser les enjeux climatiques de la conférence qui s'apprête à être menée auprès des jeunes citoyens qui n'ont parfois à priori aucune connaissance ni même conscience de l'existence de la COP21, de ce que ce sigle signifie et de l'importance des accords qui en résulteront.

Par conséquent, afin de promouvoir une communication adaptée, efficace et productive auprès du public jeune, nous formulons les propositions suivantes :

➔ PROPOSITION N° 1 : COMMUNIQUER POUR INFORMER ET SENSIBILISER

L'objectif de cette communication consisterait à diffuser auprès du public jeune l'existence de cet événement, et en expliciter les principaux enjeux. Pour ce faire, il nous semble pertinent et nécessaire de vulgariser la communication tout en lui conférant un caractère ludique.

En effet, pour toucher les jeunes efficacement, il faut privilégier une communication simple, accessible et complète. Celle-ci pourrait s'exercer à travers des canaux de diffusions qui seraient des outils « jeunes » tels que :

- Tumblr (exemple : <http://considerantque.tumblr.com/>, avec des GIF et animation à vocation humoristique)
- Facebook (page de la Marie de Paris, ou création d'une page spécifique pour ce qui relève de la COP21 et des jeunes)
- Infographies, soit figées sous forme d'affiches / flyers (distribuées par des jeunes en service civique auprès de la Mairie par exemple) soit animées pour créer des vidéos sur le modèle de celles de la chaîne Youtube « *Datagueule* », exemple <https://www.youtube.com/watch?v=qrgtbgiMfu0>: il s'agit de vidéos courtes au rythme dynamique et cadencé, qui condensent de nombreuses informations sur un temps bref à l'aide d'un support visuel animé très évocateur et ludique
- Messages vidéos diffusés dans la ville mettant notamment en scène des jeunes parlant de la COP21, dans un langage clair et dans un format convivial, mimant la discussion informelle afin d'en assouplir la perception de l'enjeu.

Il s'agit d'un exercice de vulgarisation de la COP21, au sens où il est nécessaire de la rendre tout à fait accessible et de la faire entrer, autant que faire se peut, dans les représentations et dans l'imaginaire collectif, dans les schémas de pensée usuels (au même titre que les études, la recherche de logement ou les sorties dans les bars/café/restaurants/musées) et dans les usages.

➔ PROPOSITION N° 2 : COMMUNIQUER POUR FAIRE GAGNER EN VISIBILITÉ LES INITIATIVES EXISTANTES

Nous avons constaté au cours de nos travaux préparatoires qu'il existait un certain nombre d'initiatives ambitieuses mises en place par la collectivité. Il ne s'agit pas d'écarter celles déjà existantes sous prétexte d'en apporter de nouvelles, mais au contraire de les valoriser parallèlement à la mise en place des autres initiatives citées ci-dessus afin de maximiser la diffusion de l'information.

Pour ce faire, nous proposons d'amplifier et d'élargir la diffusion de l'agenda COP21 d'ores et déjà mis à disposition du public sur la plateforme Paris.fr (<http://www.paris.fr/actualites/cop-21-paris-et-les-parisiens-mobilises-pour-le-climat-2108>). L'enjeu de cet agenda et son caractère incontournable nécessitent une présence permanente jusqu'à la COP21 parmi les actualités à la une du site, qui s'offre d'emblée aux visiteurs afin d'attirer leur attention et de les sensibiliser davantage. Nous proposons, en outre, de diffuser l'agenda en conservant le texte clair et accessible sur tous les réseaux sociaux utilisés par les services de la communication de la Mairie de Paris, et de créer des brochures et papier recyclé afin de les adjoindre à un numéro du journal « *A Paris* » ou de les faire distribuer par des bénévoles ou volontaires du Service Civique ou directement dans les boîtes aux lettres des Parisiens.

Nous soulignons par ailleurs la pertinence du projet de «*Défi des éco-gestes*» dans son aspect incitatif et attaché à promouvoir la force l'individu et l'importance des comportements individuels dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il serait intéressant de voir ce modèle de communication, qui encourage positivement l'individu à agir (*empowerment*), transposé aux autres opérations de communication relatives à la COP21, qu'il s'agisse d'éco-gestes, de comportement écoresponsables ou d'actions visant à la mobilisation autour de l'événement.

Ensuite, nous insistons sur le fait qu'il serait très intéressant pour la collectivité de mettre un point d'honneur à multiplier et intensifier les partenariats avec les associations et acteurs de la société civile qui s'engagent pour le climat. A l'occasion des auditions des représentants du REFEDD, d'Alternatiba et du WARN, nous avons estimé leurs actions tout à fait pertinentes et en accord avec les aspirations du public jeune. Nous nous sommes étonnés du peu d'écho que celles-ci rencontrent actuellement et en avons déduit que la Ville pourrait leur venir en aide au moyen d'une communication complémentaire, mais également de financements supplémentaires si besoin et dans la mesure du possible, de travaux en collaboration.

→ PROPOSITION N° 3 : UNE COMMUNICATION POUR INCITER, MOBILISER ET TRANSFORMER LES COMPORTEMENTS (PORTÉE NORMATIVE)

L'incitation à la mobilisation nous apparaît être un facteur non négligeable de transformation des comportements des jeunes.

Elle peut s'exprimer via différents canaux de communication dont on a pu proposer ci-dessous une liste non exhaustive :

- Diffuser les films et supports d'information pédagogiques, notamment de l'AFD (exemple de l'exposition « *Né quelque part* »),
- Faire gagner en visibilité les actions menées par des associations (liste en annexe)
- Diffuser l'agenda COP21 le plus largement possible pour informer les jeunes, les administrés et les citoyens des actions menées, des projets, des enjeux.

2^{ÈME} VOLET: LA CONCERTATION

Sous réserve d'une communication suffisante permettant une connaissance et une maîtrise large de l'existence et des enjeux de la Conférence sur le climat auprès des jeunes, le Conseil Parisien de la Jeunesse a estimé qu'une concertation s'avérait indispensable au recueil des attentes des jeunes en matière climatique et plus particulièrement de leurs attentes vis-à-vis de la COP21 et de l'accord qui s'ensuivra. Les propositions suivantes s'inscrivent dans un schéma de démocratie continue et participative que la Mairie met d'ores et déjà à l'œuvre notamment dans le cadre du Budget Participatif Parisien.

→ PROPOSITION N° 4 : ORGANISER UNE CONCERTATION PUBLIQUE DE TYPE AGORA CITOYENNE JEUNE

L'agora citoyenne semble être un cadre approprié pour que les jeunes Parisiens fassent entendre leurs attentes concernant la COP 21. Un tel format leur permettrait de s'exprimer collectivement, afin de nourrir des pistes de réflexion en créant des liens sociaux spontanés avec d'autres personnes présentes. L'agora constitue un gage de mobilisation très fort (3ème volet de propositions). Par ailleurs, ce cadre paraît opportun dans la mesure où il donnerait aux jeunes l'impression de s'approprier le débat public dans un contexte où la défiance des jeunes envers ce qui relève du politique s'intensifie.

Sur le cadre de la concertation publique :

Les lieux accueillant ces concertations publiques pourraient être situées dans des quartiers animés (République, Bastille, Parvis de l'hôtel de Ville, place de la fontaine Saint-Michel). Elles pourraient également avoir lieu dans des jardins ou des parcs tels que le jardin du Luxembourg, le jardin des Tuileries ou encore sur les berges de Seine aménagées.

Sur le fonctionnement de la concertation publique :

Des animateurs issus d'associations impliquées dans les enjeux environnementaux ou des élus pourraient être en charge de recueillir les attentes de jeunes. En terme de communication, cela semble pertinent dans la mesure où la société civile, à travers les associations, ainsi que les élus seraient perçus comme étant unis par les enjeux environnementaux.

→ PROPOSITION N° 5 : ORGANISER UNE CONCERTATION VIRTUELLE VIA UNE BOÎTE À IDÉES NUMÉRIQUE

Ce vecteur de concertation apparaît comme pertinent dans la mesure où il présente un caractère innovant et technologique en phase avec le développement numérique. *In fine* il témoigne d'un caractère incitatif pour les jeunes.

Sur le fonctionnement de la concertation virtuelle :

Il pourrait s'agir d'une plateforme numérique sur laquelle les jeunes Parisiens feraient part de leurs attentes concernant la COP21, sur le modèle du Budget Participatif. Le fonctionnement virtuel permettrait, le cas échéant, de pallier les difficultés matérielles d'organisation logistique d'une agora citoyenne. La Mairie de Paris pourrait y associer l'outil de générateur de slogans d'ores et déjà envisagé par les services de la communication, ainsi que le partage d'éco-gestes lié au défi « -30% d'émission de gaz à effet de serre en 30 jours ».

3^{ÈME} VOLET : LA MOBILISATION ACTIVE

Sous réserve d'une communication suffisante permettant une connaissance et une maîtrise large de l'existence et des enjeux de la Conférence sur le climat auprès des jeunes, le Conseil Parisien de la Jeunesse a estimé que la mobilisation active et positive se trouvait être indispensable et qu'elle concourt à l'association effective des jeunes à cette conférence. C'est dans cette perspective que nous vous soumettons les propositions suivantes :

→ PROPOSITION N° 6 : ASSOCIER UNE DÉLÉGATION JEUNESSE AU SOMMET DES 1000 MAIRES

Permettre la participation d'une délégation jeunesse au Sommet des Mille Maires précédant la COP21, et / ou de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse 2015-2016, afin d'associer les jeunes à la mobilisation des collectivités. Inviter, dans le cadre dudit sommet, les collectivités participantes à intégrer une délégation jeunesse afin d'enrichir la mobilisation de jeunes de l'étranger et de permettre par ce biais une rencontre et un échange constructif entre ces jeunes et des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse.

→ PROPOSITION N° 7 : PARTICIPATION DU CPJ À LA COY11 (CONFERENCE OF YOUTH)

Initier la participation du Conseil Parisien de la Jeunesse à la *Conference of Youth* (COY11) qui se déroulera du 26 au 28 novembre au Parc des Expositions de Villepinte (93) afin de présenter le message de la jeunesse avant la COP. Pour ce faire, nous proposons à la collectivité de répondre à l'appel à projets *ad hoc* en tant que référent projet sur la plateforme <http://coy11.org/appel-a-projets>. Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait participer en tant qu'instance de représentation de la jeunesse parisienne auprès de la Ville de Paris afin, d'une part, de recueillir des informations relatives aux formes de mobilisations et aux attentes des jeunes en matière climatique, et d'autre part, d'apporter une contribution aux échanges.

→ PROPOSITION N° 8 : PARTICIPER À LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT À PARIS – NOVEMBRE 2015

Le dimanche 29 novembre 2015, peu avant le début de la Conférence Paris Climat, une grande marche pour le climat, sera organisée, dans la suite de l'événement de septembre 2014, afin de démontrer la forte mobilisation de la société civile, souligner l'importance qu'elle accorde à ces enjeux et manifester les attentes qu'elle entend faire valoir.

Ce rassemblement visera donc à demander aux décideurs politiques participant à la COP21 des mesures ambitieuses et surtout effectives, quand bien même l'accord n'aura vocation à entrer en vigueur qu'en 2020.

Nous proposons que la collectivité s'associe, autant que faire se peut, à cet événement en entreprenant une participation active, afin de montrer aux États que les autres acteurs publics et la société civile peuvent également se mobiliser et prendre des initiatives. Il s'agirait, par exemple, d'une co-organisation, de partenariats, de l'association du label « *Paris pour le Climat* » à cette initiative, d'un relais de communication via les canaux dont dispose la Mairie, de la participation officielle d'une délégation (la Maire de Paris et ses adjoints, des fonctionnaires de la Mairie de Paris travaillant sur la COP21 ou les thématiques environnementales, le Conseil Parisien de la Jeunesse, les autres instances de participation citoyenne...)

➔ **PROPOSITION N° 9 : ORGANISER UN SPEED-DATING ÉCO-CLIMATIQUE**

Sur le modèle du Speed Dating européen gratuit et ouvert aux moins de 30 ans, organisé le 16 mai dernier à la Maison de l'Europe par le Conseil Parisien de la Jeunesse 2014, nous proposons à la Mairie d'organiser un *Speed Dating* lié aux enjeux climatiques afin de permettre à des jeunes de rencontrer des personnalités et des spécialistes des enjeux climatiques (chercheurs, représentants d'associations, négociateurs...). Sous un format bref et dynamique (par session de 10 minutes), il s'agirait pour les intervenants de présenter les enjeux de la COP21, de présenter leur structure, de proposer des solutions et des formes de mobilisation des jeunes. Ce concept permettrait une accessibilité accrue des enjeux climatiques pour les jeunes, l'opportunité pour tous de rencontrer des experts et de se mobiliser en aval sous diverses formes (temps de restitution, un débat, flash-mob climat, livre d'or ou boîte à idées, enregistrement vocaux ou vidéos de messages de jeunes à l'adresse des acteurs étatiques de la COP21...)

La Mairie pourrait soutenir ce projet, mettre des locaux à disposition, proposer à des jeunes en service civique ou à des jeunes bénévoles de se charger de l'organisation matérielle et de la logistique, mettre en place une communication de l'initiative.

➔ **PROPOSITION N° 10 : ORGANISER DES ACTIONS IN SITU DANS LES PRINCIPAUX LIEUX DE VIE DES JEUNES : PARCS ET JARDINS**

Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose à la Ville de mobiliser les jeunes Parisiens investis dans une mission de service civique afin d'organiser des informations mobiles dans les lieux de vie des jeunes, sur le modèle des structures mises en place sur les berges de Seine sur le thème de la COP21. Il s'agirait tant d'un vecteur de communication de l'information que de mobilisation et d'association des jeunes. Nous proposons pour ce faire l'organisation :

- d'opérations collectives de nettoyage de sites pour préserver le climat (sur le modèle de l'opération Clean Up Day – nettoyage du Canal Saint Martin, http://quefaire.paris.fr/fiche/85262_clean_up_journee_de_nettoyage_des_berges_du_canal_saint_martin)
- d'une information mobile de type kiosque ou stand éphémère visant à impulser l'échange, le dialogue et à distribuer des brochures et prospectus (en papier recyclé) présentant la COP21, ses enjeux, l'urgence climatique, un agenda des différentes mobilisations précédant, accompagnant et suivant la conférence.
- De concours photo dans les parcs et jardins et lieux « verts » de la Ville : utilisation d'un hashtag spécifique et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Google+, Snapchat) ou du site de la Mairie de Paris afin d'inciter les jeunes à prendre des photographies sur le thème du climat et de la « planète verte » dans des endroits végétalisés. La photographie recueillant le plus de votes de la part des internautes serait diffusée à grande échelle et ré-exploitée dans le cadre d'une campagne de communication de la Ville sur le thème de la COP21.

→ **PROPOSITION N° 11 : CONJUGUER L'ART ET LA COP21**

Il serait intéressant d'exploiter des supports d'expression artistiques que les jeunes affectionnent comme vecteur de mobilisation et d'action en vue de la COP21. C'est pourquoi nous soumettons la proposition d'une opération de *Street Art* sur la COP 21 : organisation d'un concours sur le thème des attentes des jeunes en matière de climat sur des façades de bâtiment désaffectés ou des murs prévus à cet effet ; dessins sur les murs et/ou les sols au moyen de décapeuse de surface / nettoyeur cryogénique / nettoyeur vapeur éventuellement avec pochoirs adaptés afin transformer des outils de nettoyage en moyen de dessiner un message sur le thème du climat. La Mairie mettrait à disposition les lieux, les surfaces, le matériel, la logistique, mobiliserait les artistes habilités et organiserait la communication / une exposition.

→ **PROPOSITION N° 12 : SERVIR D'INTERMÉDIAIRE ENTRE LES JEUNES ET LES ETATS**

Dans le cadre de l'Action Day, au moment où sera présenté l'Agenda des Actions, nous demandons à la collectivité de transmettre une lettre ouverte du Conseil Parisien de la Jeunesse et du Conseil régional de la Jeunesse à l'attention des acteurs véritables et formels des négociations, écrite en collaboration avec les représentants de la COY11 et ayant vocation à reprendre les principales attentes des jeunes issues de la concertation (voir point 2). Le Conseil Parisien de la Jeunesse espère pouvoir profiter de cette occasion en raison de la place que la collectivité pourra y occuper, dans la mesure où l'Agenda des Solutions comprend notamment les engagements des collectivités territoriales et des entreprises visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de favoriser l'adaptation ou la résilience.

CONCLUSION

Pour conclure, il a semblé pertinent au Conseil Parisien de la Jeunesse de répondre à la problématique « *Comment associer les jeunes Parisiens en amont et pendant la COP21 ?* » à travers des propositions relevant respectivement de la communication, de la concertation, et enfin de la mobilisation active.

Ces trois axes ont paru être les plus à même de répondre à la fois concrètement et pleinement à la problématique posée.

Le Conseil Parisien de la jeunesse souhaite en ce sens attirer l'attention sur l'impérieuse nécessité de prendre en compte de manière réelle et effective les attentes des jeunes relatives à la COP21.

Au regard des enjeux climatiques et environnementaux, il est en effet nécessaire d'associer les jeunes personnes à ces problématiques, au-delà des sentiers d'une communication marketing, dans l'intérêt du patrimoine commun de l'Humanité - la Terre - et des générations à venir.

Le Conseil Parisien de la jeunesse reste persuadé que c'est le degré de sincérité que déploiera l'exécutif de la Ville de Paris au cours de sa démarche qui sensibilisera davantage les jeunes Parisiens, plutôt que les outils de marketing cantonnés à la communication.

Ce constat est transposable dans différents domaines et cette sincérité peut-être à la fois le meilleur allié des élus lorsqu'elle est présente et leur pire ennemi lorsque elle est absente, en atteste la défiance actuelle d'avec le politique.

ANNEXE 1 : LETTRE DE MISSION DE LA MAIRE DE PARIS

La Maire de Paris

Paris, le - 2 DEC. 2014

Note
à l'attention
des membres du Conseil parisien de la Jeunesse

Vous avez été désignés membres du Conseil parisien de la jeunesse (CPJ), parmi plus de 700 jeunes candidats habitant, étudiant, ou travaillant à Paris, et désireux de s'engager dans cette instance de participation citoyenne. Je tiens à vous féliciter de votre candidature et de cette désignation, qui montre une nouvelle fois combien la jeunesse parisienne est engagée et prête à s'impliquer dans la vie de la Cité.

Le 6 décembre prochain, vous participerez à la première séance plénière d'installation du CPJ, en présence de mon Adjointe en charge de la jeunesse, Pauline Véron. Le Conseil de Paris a adopté, lors de sa séance de septembre, une réforme du CPJ, qui en modifie la composition et le rôle. Celui-ci se voit doté d'une fonction d'instance consultative plus affirmée.

C'est la raison pour laquelle je souhaite vous saisir formellement, dans le cadre de cette lettre de mission, de plusieurs sujets de réforme qui vont être engagés courant 2015. Ces sujets, structurants pour Paris et les Parisiens, m'ont été proposés par mes différents Adjointes et soumis par Pauline Véron.

Je souhaite ainsi que vous vous saisissiez de trois concertations qui vont être engagées l'an prochain :

- 1) **Concertation sur la réforme des équipements jeunesse de la ville**, qu'engage Pauline Véron jusqu'à l'été 2015, avec l'ensemble des parties prenantes, pour redéfinir les missions de ces équipements dédiés à l'information et à l'accompagnement des jeunes, afin de tenir compte de l'évolution de leurs usages et d'améliorer la lisibilité, les synergies possibles et la cohérence de l'offre proposée par ces lieux ressource.
- 2) **Concertation**, pilotée par Marie-Christine Lemardeley, mon Adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante, et de la recherche, **sur la parcelle Censier** qui sera libérée en 2018 par l'université Sorbonne Nouvelle, afin d'étudier sa reconversion pour faire naître un grand projet d'équipement dédié à la jeunesse, la vie étudiante, l'enseignement supérieur et l'innovation.
- 3) **Concertation sur la place de la Bastille**, pilotée par Christophe Nadjovski, mon Adjoint en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public, qui va s'engager en mars 2015, et où les questions relatives aux usages « jeunes » de cette place et aux attentes d'animation émanant des jeunes adultes, se posent avec une acuité particulière.

Je souhaite également que vous me rendiez plusieurs avis :

- 1) Le premier avis portera sur le **programme parisien pour l'autonomie des jeunes**, dont j'ai confié la réalisation à Pauline Véron. Celui-ci devra permettre à chaque jeune de renforcer sa capacité à se construire et à faire ses choix. Ce programme fera l'objet d'une présentation au Conseil de Paris avant l'été 2015.
- 2) Le 2^e sur le **plan antipollution** pour la qualité de l'air dans les transports construit par mon Adjoint, Christophe Nadjovski. Le processus de concertation engagé courant 2014 dans le cadre d'une conférence citoyenne est en cours et le plan sera présenté au Conseil de Paris de février 2015.
- 3) Le 3^e sur le **plan vélo 2015 – 2020**, qui fera l'objet d'une délibération au Conseil de Paris au printemps 2015, présentée par Christophe Nadjovski.
- 4) Le 4^e sur la mise en œuvre du **contrat de ville**, porté par Colombe Brossel, mon Adjointe chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration. Ce plan d'action partagé entre la Ville et l'Etat pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers classés en « politique de la ville », sera signé au printemps 2015.

Ces avis du CPJ seront annexés aux projets de délibérations présentés au Conseil de Paris.

Je souhaite que les jeunes Parisiens soient associés et participent à l'ensemble des grands événements qui rythment la vie de notre capitale.

Paris accueillera notamment en décembre 2015 la « Conférence Paris Climat 2015 ». Vous pourrez formuler des propositions afin d'être associés de manière étroite à cette conférence.

Plus globalement, vous pourriez vous saisir des sujets environnementaux et de développement durable tels que le développement de l'agriculture urbaine, la végétalisation de la Ville ou encore l'animation des parcs et jardins.

Enfin, j'ai demandé à Pauline Véron, également en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, de rénover l'ensemble de nos instruments de démocratie participative et d'en mettre en œuvre de nouveaux, comme le budget participatif, lancé en septembre 2014.

Je souhaite donc que vous soyez associés à toutes ces avancées : à la mise en place de la Commission Parisienne du Débat Public, à celle du Conseil de la Nuit, piloté par Bruno Julliard, mon Premier Adjoint, ainsi qu'à la 2^{ème} édition du budget participatif parisien.

Je compte sur votre mobilisation et sur l'éclairage du Conseil parisien de la Jeunesse afin que je puisse disposer d'éléments reflétant le regard des jeunes Parisiens sur ces divers chantiers.

Bien à vous,



Anne HIDALGO

ANNEXE 2 : ORGANISATIONS AYANT REJOINT LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT, LE DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014 À PARIS

ACTION CONTRE LA FAIM
AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT
ALOFA TUVALU
AMAZON WATCH
ART OF CHANGE 21
AVAAZ
BLOOM
BLUE ENERGY
CARE FRANCE
CCFD – TERRE SOLIDAIRE
CENTRE D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET D'ACTION POUR LA SANTÉ
CFDT
CHRÉTIENS UNIS POUR LA TERRE
CLIMATES
COMITÉ 21
COORDINATION SUD
ÉCOLO INFO
FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE
FONDATION FRANCE LIBERTÉS
FONDATION NICOLAS HULOT
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
GERES
GREENCROSS FRANCE
GREENPEACE FRANCE
GREENRAID
GROUPE URD
IDDRI
JEUNE POUR LE CLIMAT
KOOM
LA RUCHE
LES ENGRAINEURS
MOUVEMENT COLIBRIS
MOUVEMENT DE LA PAIX
MOUVEMENT GÉNÉRATIONS COBAYES
OXFAM FRANCE
PAX CHRISTI FRANCE
PLANÈTE AMAZONE
PLATEFORME OCÉANS ET CLIMAT
PARI ROLLER
REFEDD
RÉSEAU ACTION CLIMAT
SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE
SHERPA, SINGA
SUM OF US
SURFRIDER FOUNDATION EUROPE
VÉLORUTION PARIS ILE-DE-FRANCE
VIGNERONS FRANCILIENS RÉUNIS
WWF FRANCE
YOUTH DIPLOMACY
2° INVESTING INITIATIVE
350
4D